

APPEL INTERNE A PROJETS 2015

REGLEMENT

L'objectif de l'appel interne à projets est d'encourager les laboratoires de l'Université Lyon 2 à se rapprocher en vue de développer des projets de recherche collaboratifs et d'envisager la mutualisation de moyens et d'équipements. Ce dispositif mis en place par la Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales (DRED), vise à promouvoir l'émergence de nouveaux axes/nouvelles thématiques, en particulier à l'articulation entre disciplines ou champs disciplinaires et en accord avec les axes scientifiques et les projets structurants du contrat quinquennal et du contrat de site.

Tout projet déposé devra impérativement reposer sur une collaboration d'un minimum de deux unités de recherche de notre établissement. Un nombre supérieur d'équipes sera valorisé au niveau de la sélection des projets. L'interdisciplinarité, vectrice d'originalité et de projets innovants, est fortement encouragée, et pourra se traduire par une coopération avec des unités relevant d'autres établissements de l'Université de Lyon. L'implication des doctorants, jeunes docteurs et postdocs sera appréciée.

Pour la campagne 2015 de l'appel interne, la durée des projets sera de **24 mois** avec un démarrage impératif en janvier 2015. Le budget devra être détaillé par année civile et devra correspondre pour chaque année à la moitié du cout total du projet (les crédits non utilisés au terme de la première année ne seront pas reportés sur l'année 2 du projet). Le montant alloué dépendra de la qualité des projets. L'objectif est d'accorder un financement pouvant atteindre ~25 000 € sur deux ans pour quelques projets forts. Cette règle sera néanmoins adaptée si l'aide demandée est exclusivement ou en très grande partie destinée à financer l'achat d'un équipement.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Commission Appel interne à projets		
Membres	Nom	Laboratoire
Vice-Président chargé de la recherche	Yanni Gunnell	
5 Membres élus du CS	Jean-Yves Lesueur	GATE
	Michèle Clément	GRAC
	Christine Morin-Messabel	GRePS
	Nicolas Jacob-Rousseau	Archéorient
	Emmanuelle Lop	
4 Représentants des UMR	Laurence Rocher	EVS
	Pierre Vernus	LARHRA
	Jean-Claude Régnier	ICAR
	Bruno Milly	CMW
4 Représentants des EA	Françoise Lantheaume	ECP
	Abdelaziz Bouras	DISP
	Isabelle Bon-Garcin	DCT
	Axel Guioux	CREA

ROLE DE LA COMMISSION

La Commission a pour mission d'évaluer les projets, de les répartir en deux catégories (éligibles ou inéligibles) et de procéder au classement des projets éligibles en fonction des critères d'évaluation définis ci-après, afin d'établir la liste des projets financés.

Les rapporteurs (deux par projet) sont proposés par la Direction de la recherche et approuvés par la Commission. Un devoir de retrait de la session devra être respecté pour chaque membre de la commission dès lors que celui-ci est porteur d'un projet. Les rapporteurs respectent le plus strict anonymat. Leurs

éventuelles demandes de précisions sur les dossiers doivent obligatoirement être adressées à la Direction de la recherche.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Un dossier de candidature complet et rendu dans les délais fixés
- Le porteur du projet doit être un enseignant-chercheur de l'Université Lyon 2. Un enseignant-chercheur ne peut être porteur que d'un seul projet.
- Le partenariat doit associer au moins deux laboratoires de Lyon 2 différents (UMR et/ou EA).
- Le projet peut faire l'objet d'un cofinancement dont l'adéquation avec les objectifs généraux de l'appel interne sera appréciée par la Commission.
- Les projets présentés ne doivent pas avoir bénéficié d'une subvention de Lyon 2 dans le cadre de cette procédure l'année précédente.
- Durée des projets : 24 mois.
- Demande financière : répartition et justification détaillée des prévisions de dépenses en fonctionnement, équipement et personnel. **IMPORTANT : Les porteurs devront répartir leurs dépenses de manière équilibrée entre 2015 et 2016 et faire apparaître distinctement leur budget pour chacune de ces deux années**

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

- Qualité du projet (faisabilité, aspect scientifique : problématique, méthodologie, réalisme du calendrier de réalisation).
- Nombre d'équipes impliquées et pertinence des collaborations/modalités de travail en commun.
- Interdisciplinarité et caractère innovant du projet.
- Intérêt scientifique, possibilité de développement dans le contexte régional, national (et/ou international) du projet : maturation ou « accrochage » éventuel à un programme national (et/ou international) identifié.
- Objectifs de publications, de valorisation, et de diffusion des résultats.
- Dynamique(s) structurante(s) et retombées potentielles pour les laboratoires impliqués et l'Etablissement.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les formulaires de présentation de cet appel seront diffusés, avec notamment les rubriques suivantes :

- thématique,
- coordination et équipes impliquées,
- objectifs,
- principaux résultats attendus
- description et échéancier des travaux,
- budget prévisionnel par année,
- dernières publications du laboratoire se rapportant au sujet ou courte bibliographie relative au projet, CV des responsables scientifiques...

Important : pour chaque laboratoire associé, une lettre d'appui de son directeur est demandée.

PROCEDURE DE SELECTION/CALENDRIER

- Lancement de l'appel interne à projet le 18 juillet 2014.
- Clôture de l'appel interne à projets : les porteurs devront envoyer par mail leur dossier en format PDF à m.berthet@univ-lyon2.fr avant le 20/10/2014 ainsi qu'une version papier du dossier avec les pièces originales à la cellule valorisation avant le 24/10/2014.
- Communication à la Commission des rapporteurs pressentis pour l'expertise des projets : semaine du 20/10/2014.

- Validation des rapporteurs désignés pour l'expertise des projets : semaine du 27/10/2014.
- Réunion de la commission pour évaluer les projets et arrêter la liste des projets financés : fin novembre/début décembre 2014.
- Publication de la liste des projets sélectionnés et envoi d'une lettre de refus avec avis motivés pour les responsables scientifiques des projets non sélectionnés : courant décembre 2014.
- Ouverture des crédits pour les projets sélectionnés : janvier 2015.

SUIVI DES PROJETS

Rapport intermédiaire scientifique et financier à adresser avant le 8 décembre 2015, avec publications scientifiques parues ou soumises livrées in extenso en annexe du rapport. La production de ce rapport conditionne le versement du financement prévu au titre de l'année 2016.

Rapport final scientifique et financier dans les deux mois qui suivent la clôture du projet, avec publications scientifiques parues ou soumises livrées in extenso en annexe du rapport.

Contact :

Michaël Berthet
Chargé de valorisation
Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales
Berges du Rhône - Bureau G104a
Tél : 04.78.69.72.61
Mel : m.berthet@univ-lyon2.fr